

## ANNEXE 51-102A3

### *Déclaration de changement important*

#### **Rubrique 1      Dénomination et adresse de la Société**

Eurasia Gold Inc. (la « **Société** » ou « **Eurasia** »)  
120 Adelaide Street West, bureau 2500  
Toronto (Ontario)  
M5T 1T1

#### **Rubrique 2      Date du changement important**

Le 29 mars 2007 et le 30 mars 2007

#### **Rubrique 3      Communiqués**

Des communiqués faisant état des changements importants ont été publiés par le truchement de Canada Newswire à Toronto, en Ontario, le 29 mars 2007 et le 30 mars 2007.

#### **Rubrique 4      Résumé des changements importants**

Le 29 mars 2007, Eurasia a réalisé un placement privé de 16 637 551 actions ordinaires d'Eurasia auprès de TKA Corporation au prix de 1,221 \$ CA l'action, pour un produit de 20 millions de dollars canadiens (le « **placement privé** »). Ces 16 637 551 actions ordinaires représentaient environ 10,9 % des actions ordinaires en circulation d'Eurasia avant l'acquisition (au sens attribué à ce terme ci-dessous).

Le 30 mars 2007, Eurasia a réalisé avec succès l'acquisition de la totalité des droits afférents au projet auro-argentifère-cuprifère Bozymchak au Kirghizistan et au projet argentifère Akjilga au Tadjikistan (l'« **acquisition** »), moyennant un prix d'achat de 167 806 739 \$ US, qui a été acquitté par l'émission de 169 249 163 actions ordinaires d'Eurasia.

#### **Rubrique 5      Description circonstanciée du changement important**

##### **L'ACQUISITION**

Le 12 février 2007, Eurasia a annoncé qu'elle avait conclu une convention d'achat d'actions avec Versitty Holdings Limited (« **Versitty** ») et UM Corporation (îles Vierges britanniques) (« **UMCorp** », et avec Versitty, les « **vendeurs** ») visant l'achat et la vente de la totalité du capital-actions émis et en circulation de Kytco B.V. (« **Kytco** ») et de C.A. Minerals LLP (la « **convention d'achat d'actions** »), sous réserve de la condition que Kytco constitue l'unique participant et le propriétaire de la totalité de la participation visant Demex Gold Company LLC ainsi que le propriétaire véritable et propriétaire bénéficiaire de 87,5 % des actions dans le capital apporté de C.A. Minerals LLP. UMCorp est le propriétaire véritable et propriétaire bénéficiaire de la portion restante de 12,5 % (collectivement, la « **participation de C.A. Minerals** »). Versitty est contrôlée par M. Kumar Mukashev, un administrateur d'Eurasia.

Le 30 mars 2007, Eurasia a annoncé qu'elle avait réalisé avec succès l'acquisition.

L'acquisition permettra de rehausser le portefeuille d'actifs d'extraction minière, de mise en valeur et d'exploration au plan commercial d'Eurasia dans un secteur où celle-ci possède une vaste expérience. L'acquisition renforce l'objectif d'Eurasia concernant la recherche de possibilités permettant d'accroître sa production aurifère annuelle par le truchement d'acquisition et de mise en valeur d'autres gisements en Asie Centrale, tout en diversifiant la production grâce à l'ajout de ses activités d'extraction cuprifère et argentifère commerciale ainsi qu'à l'élargissement des activités de la Société en Asie Centrale, plus particulièrement au Kirghizistan et au Tadjikistan.

#### Le projet Bozymchak

Le gisement d'or, de cuivre et d'argent Bozymchak est situé dans la région d'Alabuka du district de Jalalabad, du Kirghizistan. Le gisement couvre une partie d'une zone de permis de 1 600 hectares à proximité de la frontière ouzbek. Demex Gold Company LLC détient le permis n° AI-163-03, daté du 3 février 2005, qui est valide jusqu'au 31 décembre 2008, aux fins d'exploration du gisement Bozymchak, et elle détient le permis n° 710AE aux fins de la mise en valeur de la section centrale du gisement Bozymchak, ce permis est valide jusqu'au 5 septembre 2008. On peut accéder au gisement par le truchement d'une route en gravier de 16 km et de routes goudronnées de 24 km à partir de la frontière ouzbek. Les véhicules lourds peuvent se rendre à l'emplacement toute l'année. Le gisement Bozymchak a fait l'objet de premières recherches en 1951 et d'une première estimation des ressources en 1966.

Au mois de décembre 2006, le projet Bozymchak renfermait des ressources minérales mesurées de 2 782 kt, titrant 1,55 g/t Au, 0,85 % Cu et 9,80 g/t Ag, pour des ressources mesurées totales de 4 308 kg Au, de 23 kt Cu et de 27 t Ag. Les ressources minérales indiquées se chiffraient à 10 938 kt, titrant 1,49 g/t Au, 0,80 % Cu et 9,45 g/t Ag pour des ressources minérales indiquées totales de 16 244 Kg Au, 87 kt Cu et 103 t Ag. La catégorie des ressources présumées contenait une quantité supplémentaire de 7 909 kt, titrant 1,31 g/t Au, 0,73 % Cu et 8,72 g/t Ag, pour des ressources présumées totales de 10 396 kg Au, 57 kt Cu et 69 t Ag. Toutes les estimations des réserves et des ressources minérales aux présentes ont été établies conformément au code JORC, qui est l'équivalent des normes de l'ICM.

#### Le projet Akjilga

Le gisement Akjilga est situé dans le massif montagneux de Pamir dans la région de Maunting Badakshan au Tadjikistan. Le contrat de licence Akjilga, qui a été émis en août 2006, comprend deux zones distinctes, totalisant 8 400 hectares. On peut accéder à la propriété Akjilga toute l'année, même si des frais d'exploitation supplémentaires devront être engagés compte tenu de la haute altitude et de l'éloignement de l'emplacement. La majorité des travaux d'exploration effectués à Akjilga ont été entrepris au cours de la période soviétique et, par conséquent, la plupart des renseignements d'échantillonnage détaillés et des données relatives au contrôle de la qualité habituels ne sont pas aisément disponibles et ne peuvent être vérifiés. La prospection de l'ère soviétique a été réalisée en 1992. L'ensemble des données disponibles dans le rapport d'exploration de 1992 (en russe), qui renferme toutes les données géologiques, les résultats d'analyse et les plans et coupes transversales

illustrant l'interprétation géologique, ont été établies conformément aux normes soviétiques et ne sont pas conformes aux normes d'information des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et, par conséquent, ne sont pas présentés dans la présente déclaration de changement important.

### **LE PLACEMENT PRIVÉ**

Le 12 mars 2007, Eurasia a convenu d'émettre 16 637 551 actions ordinaires en faveur de TKA Corporation dans le cadre d'un placement privé.

Le placement privé constitue une « opération avec une personne reliée » au sens de la Règle 61-501 de la CVMO (la « **Règle 61-501** »), mais est dispensé de l'obligation d'établir une évaluation formelle indépendante et d'obtenir l'approbation des actionnaires minoritaires, puisque ce placement privé n'excède pas 25 % de la capitalisation boursière d'Eurasia.

Le conseil d'administration d'Eurasia (le « **conseil d'administration** ») a constitué un comité spécial d'administrateurs indépendants, composé de MM. Graham Bevan, Neil Steenberg et Patrick Evans (le « **comité spécial** »). Le comité spécial a déterminé, après discussions avec ses conseillers juridiques, de recommander le placement privé au conseil d'administration. Lors d'une réunion tenue le 12 mars 2007, le conseil d'administration a approuvé le placement privé.

La Société a ensuite conclu une convention relative à la souscription avec TKA Corporation le 14 mars 2007 visant le placement privé de 16 637 551 actions ordinaires d'Eurasia au prix de 1,2021 \$ CA l'action, pour un produit de 20 millions de dollars canadiens.

TKA est contrôlée par M. Kumar Mukashev, un administrateur d'Eurasia et une entité du groupe d'actionnaires majoritaires d'Eurasia. L'opération n'aura pas de grande incidence sur le contrôle d'Eurasia, puisque M. Mukashev, par le truchement de TKA Corporation et d'autres sociétés contrôlées, avant la réalisation du placement privé et de l'acquisition, détenait en propriété 83 999 155 actions d'Eurasia, ou exerçaient un contrôle ou une emprise sur un tel nombre d'actions, ce qui représentait environ 54,9 % des actions ordinaires en circulation à ce moment.

Le placement privé exige l'approbation des actionnaires aux termes des règles de la TSX, puisque le placement met en jeu l'émission de plus de 10 % des actions d'Eurasia à l'intention d'un initié, TKA Corporation. Toutefois, Eurasia s'est prévaluée d'une dispense octroyée par la TSX relative à la convocation d'une assemblée officielle des actionnaires, la majorité des actionnaires de la Société, à l'exclusion des actions détenues par le groupe d'actionnaires majoritaires, ayant accordé leur consentement par écrit relativement à l'émission des actions ordinaires à l'intention de TKA Corporation.

Le produit du placement privé de 20 millions de dollars canadiens d'actions nouvellement émises sera affecté au besoin en capitaux à court terme des nouveaux projets.

À la suite du placement privé et de l'acquisition, M. Mukashev déteint en propriété un total de 267 922 579 actions d'Eurasia, ou exerce un contrôle ou une emprise sur

un tel nombre d'actions, ce qui représente 79 % des actions émises et en circulation d'Eurasia.

**Rubrique 6                    Application des paragraphes (2) et (3) de l'article 7.1 du Règlement 51-103**

Sans objet

**Rubrique 7                    Information omise**

Aucune

**Rubrique 8                    Membre de la haute direction**

Le membre de la haute direction de la Société dont le nom et le numéro de téléphone sont indiqués ci-dessous connaît bien le changement important dont il est question dans la présente déclaration.

M. Baltabek Mukashev, président et chef de la direction +7 (327) 237 83 06  
balktabek.mukashev@almaty.eurasiagold.com.

**Rubrique 9                    Date de la déclaration**

Le 4 avril 2007